



MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52  
[secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)  
[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 10  
Absents : 1  
Excusés : 5  
Nombre de suffrages  
exprimés : 13  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
06/09/2024

Date d'affichage  
17/09/2024

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération, qui a été  
transmise en Sous-  
Préfecture et publiée le :

17/09/2024

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze septembre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Etaient présents** : Mme CHARROIS Nicole, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, Mme FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic, M. LAMOISE Régis.

**Etai(ent) excusé(s)** :

M. CUNAT Damien donne procuration à Mme BEURTON Sandrine,  
Mme COINTEAUX Chantal donne procuration à Mme CHARROIS Nicole  
M. RUSE Serge donne procuration à M. RAULIN Thomas  
M. ROUY Christophe, M. DELIEGE Fabrice

**Etai(ent) absent(s)** : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

### Adoption du règlement des salles municipales Délibération n°2024 - 36

Considérant la mise à disposition de la nouvelle salle dite Dolto,  
Considérant la nécessité de mettre à jour un règlement qui régira les salles dites Dolto et Polyvalente,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

#### APPROUVE

Le règlement d'utilisation des salles municipales annexé à la présente délibération et décide de son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Signature du secrétaire  
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

